

D'Aspres-les-Corps aux Barangeards

CC Champsaur-Valgaudemar - Aspres-lès-Corps



Hameau de la Broue et à gauche, Aspres-les-Corps, le Grun de St Maurice, depuis le Glaizil (© Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet)

La première partie de l'itinéraire est ouverte sur le paysage agricole et sur la montagne de Faraut, avec quelques traversées de forêts. Entre La Broue, au pied du Serre de l'Aigle, et le Fort de St Firmin, la vue porte une dernière fois sur le Champsaur et son bocage. Puis l'orientation diffère et ouvre une fenêtre sur le Petit Chaillol. Entre La Faurie et Le Séchier, c'est l'Olan qui émerveille le randonneur. Puis on plonge dans la Vallée de la Séveraisse en longeant paisiblement le Canal des Herbeys.

Encadré de montagnes formant de profondes vallées, le Valgaudemar accueille le randonneur et son acolyte équin dans ses bois ou le long de ses prés et de ses canaux. On appréciera chemin faisant quelques joyaux architecturaux comme le Pont de la Voie Ferrée, le Château de Saint-Firmin ou simplement les hameaux préservés, leurs chapelles et leurs fontaines.

Infos pratiques

Pratique : Équestre

Durée : 6 h

Longueur : 14.9 km

Dénivelé positif : 537 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Géologie, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Aspres-les-Corps

Arrivée : Les Barangeards

Balisage : — Équestre

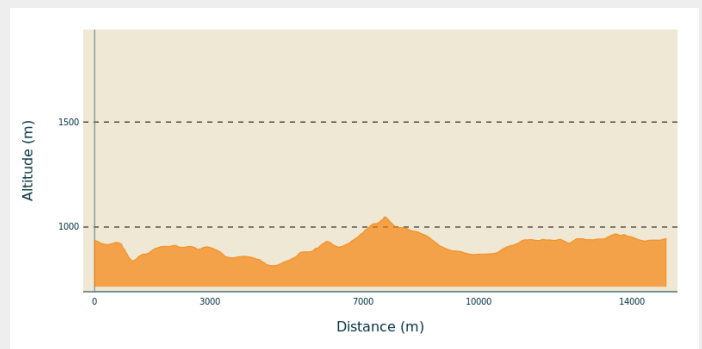
Communes : 1. Aspres-lès-Corps

2. Saint-Firmin

3. Saint-Jacques-en-Valgodemard

4. Saint-Maurice-en-Valgodemard

Profil altimétrique



Altitude min 816 m Altitude max 1049 m

De la Grange de Brudour, revenir à Aspres-les-Corps, descendre vers la N85. Tourner à gauche après la GAEC des Goudmarous vers Les Riolles. La route continue en piste plane en bordure de champs avec une vue splendide sur la montagne de Faraut et rejoint le PR. A l'entrée du bois, à la bifurcation en Y, descendre à droite sur un sentier. Traverser le torrent de Brudour sur un ancien ouvrage d'art : le pont de la voie ferrée (projet abandonné d'une ligne ferroviaire Gap-La Mûre). Celui-ci est prolongé de passerelles. A sa sortie, monter sur la piste forestière à gauche toujours en sous-bois. A Cadeton, continuer sur le chemin principal sans emprunter le raccourci VTT. Le chemin s'aplanit et s'élargit et permet une vue magnifique sur la montagne du Petit Chaillol. En suivant le PR, traverser le hameau de La Broue. Suivre la direction de Sous La Roche par une confortable piste plane et herbeuse. Avant Sous La Roche, remarquer la source sulfureuse.

1. Dès l'entrée du village, prendre le sentier de découverte du Château qui monte à gauche de la maison rouge et comporte quelques passages étroits. Le sentier débouche sur une piste large face au Petit Chaillol. Prendre à gauche. A la route, possibilité de tourner à droite (A/R) pour apprécier la vue depuis le château de Saint-Firmin. Continuer sur la route de La Broue.
2. Au Serre, monter sur un sentier étroit à gauche, en sous-bois, indiquant toujours le sentier de Découverte du Château. Le sentier arrive à La Villette, surplombé par les sommets de La Côte et du Brasque. A Saint-Firmin, descendre vers le clocher et continuer tout droit en remontant jusqu'à la croix (borne à incendie, poubelle, lavoir).
3. Là, monter à gauche, passer devant la fontaine de 1801, traverser la D58 et à La Grange, suivre la direction du Villard en prenant la piste herbeuse à droite après la dernière maison. Au Ponteil, des pistes se croisent : continuer au plat, en face, sur le GR. Passer le gué et le réservoir en continuant tout droit. Après le deuxième gué, remonter le long du mur jusqu'aux Serres. Aux Serres, le GR50 rejoint le PR. Descendre en direction du Villard. Traverser le ce hameau et passer sous la chapelle Notre-Dame, toujours en suivant le balisage du GR50 en direction de Moussuq. Aux Gardettes, suivre la direction du Séchier en restant sur le GR50 sur une piste de graviers fins qui descend dans la forêt.
4. Au débouché sur la D985 route de La Chapelle, la longer à droite puis la traverser ainsi que le canal en suivant le GR50 sur un étroit sentier de hautes herbes entre les prés, sous Les Champs de Roussi et qui débouche au Pont du

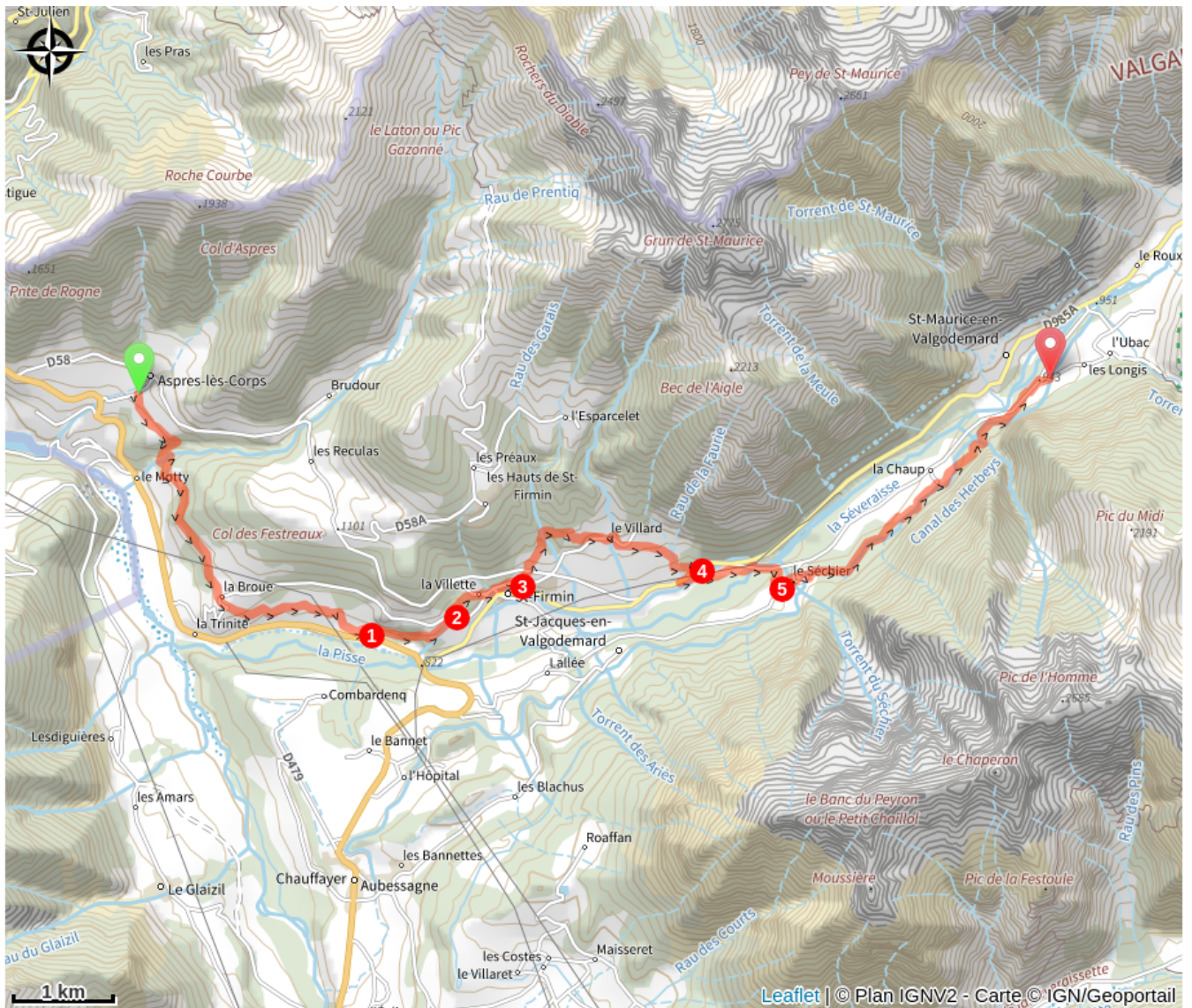
Séchier. Traverser la Séveraisse et continuer sur la route jusqu'au panneau de bois indiquant la piste herbeuse en direction de Saint Jacques-en-Valgodemar.

5. A l'école du Séchier, continuer sur GR50/GRP à gauche, vers Lachaup. Au panneau « Séchier Village », suivre la direction du canal des Herbeys en montant sur la route à droite (GR50/GRP). A la sortie du hameau du Séchier, rester sur la piste forestière (VTT) et continuer le long du canal (quelques passages étroits et pierreux). A Lachaup, continuer sur la piste en direction des Barangeards. Au gué (sans difficulté), éviter la passerelle puis descendre la piste qui mène à la route D16 à Cloragne.

Hébergement (partenaire Comité Tourisme Equestre 05) :

- **Gîte le Val des Sources** : <http://www.levaldessorces.com/>

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Liaison depuis Corps :

De la Tuile aux Loups, revenir sur ses pas jusqu'au-delà de Grimaudais. Tourner à gauche vers Aspres-les-Corps. Traverser la N85 avant la station d'épuration et remonter le long de la N85 (vaste bas-côté) pour monter vers Aspres. Prendre la première route à droite, avant la GAEC des Goudmarous (viande bovine).

En venant de Grimaudais, la traversée de la N85 à Aspres-les-Corps est délicate : soyez vigilant !

Le sentier sous le Fort de St Firmin est étroit et fragile : suivre le tracé et l'approcher par la route.

Au hameau de la Broue, profiter de la fontaine, rendre visite à la chocolaterie Siat et admirer les roches de La Côte.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone ! Et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1920m.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1780m d'altitude !